

ORIGIN • Interview

# Les indications géographiques sont un outil de développement durable

**L'organisation Origin défend les indications géographiques (IG), soit des produits dont les qualités sont liées à leur terroir.**

**Pour MASSIMO VITTORI, secrétaire général d'Origin, les IG représentent un outil de développement durable moderne, profitable à des millions de petits producteurs dans le monde.**

**La notion d'indication géographique (lire l'encadré ci-contre), n'est-ce pas un concept européen plutôt que mondial?**

Pas du tout. Même si les pays européens, notamment la France, ont été les premiers à mettre en place des législations pour protéger leurs indications géographiques (AOC, AOP, IGP), le concept est universel. Toutes les régions du monde ont une histoire, un sol, un climat, des populations locales et des traditions qui génèrent des produits uniques, enracinés dans leur terroir. Les IG sont un outil de différenciation sur la base d'une qualité liée à l'origine et aux savoir-faire. Il s'agit d'un concept tout à fait moderne répondant aux préoccupations actuelles des consommateurs. Les gens veulent savoir d'où viennent les aliments qu'ils mangent, comment ils ont été produits. Les IG apportent des garanties à ces questions.

**Origin est devenue la voix de plus de deux millions de producteurs d'indications géographiques**

**Et pour les producteurs, que représentent les IG?**

Contrairement à des labels ou à des marques qui relèvent d'une démarche privée, les IG découlent d'une politique publique: l'Etat concède un droit de propriété intellectuelle pour l'utilisation d'un nom géographique associé à un produit (viticole, agricole, artisanal). Les IG sont entre les mains des producteurs. Sur la base de caractéristiques liées au terroir, à l'histoire, aux traditions, ce sont eux qui décident des critères à respecter et élaborent le cahier des charges. Les IG représentent un instrument de développement durable pour des millions de petits producteurs dans le monde, à condition que des règles internationales soient mises en place.

**Les pays, notamment ceux en voie de développement, s'intéressent-ils aux IG?**

De plus en plus. Ils ont pris conscience de l'intérêt de protéger leurs produits par des indications géographiques. On observe un grand dynamisme en Amérique latine et centrale. Le Mexique, le Pérou et le Brésil ont une dizaine d'IG chacun. Même l'Argentine, plutôt récalcitrante, vient de lancer une



Le secrétaire d'Origin Massimo Vittori collabore avec de nombreux acteurs internationaux pour faire avancer la cause des IG dans le monde.

première IG (non viticole) pour de la viande d'agneau: «Chivito Criollo del Norte Neuquino». En Asie, l'Inde compte quelque 160 IG (dont la majorité dans le secteur non agricole). La Chine, la Corée du Sud, l'Indonésie, la Thaïlande, le Vietnam et le Cambodge disposent aussi d'appellations d'origine.

**Et en Afrique?**

Le continent africain offre un potentiel d'IG important mais à part quelques exceptions, les pays n'ont pas un nombre significatif d'IG protégées. C'est le défi de la Coopération internationale de tirer parti des IG, d'abord en les identifiant, ensuite en aidant les producteurs à monter une filière, à élaborer un cahier des charges et à mettre en place un système de contrôle. Mais attention, l'IG n'est pas une solution à tous les problèmes commerciaux, elle ne concerne qu'un certain nombre de produits véritablement rattachés à leur terroir.

**Les Etats-Unis, le Canada et l'Australie restent-ils farouchement opposés aux indications géographiques?**

Aux Etats-Unis, on utilise la marque pour protéger les noms des produits rattachés au territoire. Certains marques certifient une origine géographique comme la pomme de terre de l'Idaho, le café de Kona (Ha-

waï), les oranges de Floride, le vin de Napa Valley ou encore l'oignon de Vidalia. Origin a publié en 2010 un manuel sur les implications juridiques et économiques des indications géographiques aux Etats-Unis. Rédigé par des experts américains, cet ouvrage propose des ajustements du cadre légal actuel aux Etats afin que le secteur des IG puisse mettre pleinement à profit son potentiel. Nous espérons que notre manuel favorisera un débat ouvert sur les produits américains d'origine et facilitera un dialogue interculturel dans les négociations internationales sur les IG. Si les Etats-Unis se mettent à reconnaître les IG, le Canada et l'Australie suivront le mouvement.

**Mais pour le moment, les indications géographiques restent un point de blocage dans les négociations internationales du Cycle de Doha à l'OMC?**

Oui, le dossier est toujours bloqué parce qu'il est très difficile de mettre d'accord les 153 Etats membres. La cause des IG a néanmoins évolué favorablement au sein de l'OMC. Jusqu'en 2008, seuls 35 pays, dont l'UE et la Suisse, demandaient une meilleure protection des IG sur le plan international. Depuis 2008, ce groupe s'est étoffé: 108 Etats soutiennent l'extension de la protec-

tion de l'article 23 des ADPIC (Accords internationaux sur la protection des droits intellectuels) à tous les produits ainsi que l'établissement d'un registre international des IG, ce qui faciliterait la lutte contre les usurpations.

**Les IG doivent constamment faire face aux tentatives d'usurpation de leur réputation**

**Origin a-t-elle contribué à cette progression?**

Par ses actions de lobbying auprès des représentants des Etats membres de l'OMC à Genève, Origin a joué un rôle primordial dans la formation de cette coalition «pro-IG».

**Quels sont les autres succès remportés par Origin?**

Grâce à Origin, l'idée d'avoir un registre international des IG fait son chemin à l'OMC. L'organisation a élargi son réseau de membres et de sympathisants, elle est devenue la voix de plus de deux millions de producteurs d'IG auprès des institutions internationales et régionales. Nous avons aussi contribué à faire évoluer certaines positions au niveau du Parlement européen. Origin est aujourd'hui reconnue comme

Repères •••

**Définition** Les indications géographiques (IG) sont des signes distinctifs qui associent des produits de qualité et de renommée à leur lieu de production. Ils servent à identifier et à distinguer ces produits sur le marché. L'IG s'applique aux vins, spiritueux, denrées alimentaires et à l'artisanat. C'est un terme générique qui englobe les AOC, AOP, IGP. Dans le processus de mise en place d'une IG, la délimitation de la zone géographique est l'une des étapes essentielles.

**Organisation** Fondée en 2003, Origin est une organisation non gouvernementale (ONG) à vocation internationale. Elle compte 200 membres et représente plus de 250 organisations de producteurs d'IG dans 40 pays. Son siège est à Genève, pas loin de l'OMC, ce qui facilite son travail de lobbying.

**Objectifs** Origin a pour but de promouvoir les IG comme outil de développement durable pour les producteurs et communautés locales. Elle cherche également à favoriser la mise en œuvre d'un cadre juridique international plus efficace pour protéger les IG contre les usurpations et les contrefaçons.

**Structure** Origin emploie deux personnes à plein temps à Genève et un consultant fixe à Bruxelles. Elle confie certains mandats à des experts externes et engage des stagiaires. Son comité est présidé par le Mexicain Ramón González Figueroa, directeur de l'interprofession de la Tequila. Neuf membres, issus des différents continents, ont le statut de vice-président. S'ajoute un comité technique dont fait partie Alain Farine, directeur de l'Association suisse des AOC-IGP.

**Ressources** Origin finance ses activités à 50% par les cotisations de ses membres et à 50% grâce à des bailleurs de fonds comme l'Union européenne, le secrétariat ACP (Pays d'Afrique, des Caraïbes et Pacifique), le Ministère de l'agriculture italienne, le canton de Genève. Des démarches sont entreprises pour obtenir des subventions du Seco.

**Suisse** Notre pays participe activement à Origin. L'Association suisse des AOC-IGP en est membre, de même que la Chambre valaisanne d'agriculture comme représentante des AOC-IGP valaisannes, l'Interprofession du Gruyère AOC ainsi que la Fédération de l'industrie horlogère suisse.

l'ONG internationale de référence en matière d'IG.

**Quels sont les principaux problèmes de protection des indications géographiques?**

Les producteurs d'IG sont constamment confrontés à des tentatives d'usurpation de la notoriété de leurs produits ou à des problèmes de contrefaçons. Une IG n'est protégée que dans son pays pour autant qu'il existe une législation sur les appellations d'origine. Les cas de tromperie sont nombreux. Le plus problématique, c'est que la preuve doit être apportée par les producteurs d'IG. A eux de démontrer qu'il y a un risque de confusion pour le consommateur ou un abus de réputation. Ces procédures juridiques sont souvent compliquées et coûteuses, donc inenvisageables pour des petites filières.

**De plus en plus de pays négocient une reconnaissance mutuelle de leurs IG en bilatéral, comme la Suisse avec l'UE. Est-ce une bonne solution?**

L'objectif est d'obtenir une protection multilatérale des indications géographiques. Comme le dossier traîne, les Etats essaient d'obtenir la reconnaissance de leurs IG au coup par coup. Ainsi, ils multiplient les accords bilatéraux pour protéger leurs appellations d'origine à l'étranger,

surtout celles qui s'exportent. L'UE travaille avec une liste de produits phares à l'exportation, comme le Cognac, dont elle négocie la reconnaissance et la protection avec d'autres pays, eux-mêmes intéressés à faire protéger leurs IG en Europe. Mais cette prolifération d'accords bilatéraux pose problème car il y a des reconnaissances différentes dans chaque pays selon la liste de produits négociés. Le système ne favorise pas la transparence.

**N'est-ce pas étonnant que la Chine ait adopté un système d'appellations géographiques?**

La Chine a deux facettes. C'est le pays de la copie et de la contrefaçon par excellence. Mais elle a aussi compris l'intérêt de protéger ses spécialités. Elle s'est dotée d'une législation avec deux systèmes de protection, l'un pour les marques, l'autre pour les IG. L'Institut national chinois (CNIS), chargé d'enregistrer les IG, est membre d'Origin. Nous en sommes heureux et nous croyons que cette coopération peut jouer un rôle important dans la sensibilisation en matière de qualité en Chine.

PROPOS RECUEILLIS PAR KARINE ETTER

**SUR LE WEB**

www.origin-gi.com